

Il est toujours un peu choquant de lire un article avec photo dans la presse locale qui évoque la réunion de tous les Adjointes aux Sports du Grand Nancy. Choquant parce que le Vice-Président aux Sports du Grand Nancy n'a aucune compétence pour fédérer ces Adjointes aux Sports.

La Communauté Urbaine du Grand Nancy, et c'est regrettable, n'apporte aucun moyen aux politiques sportives locales. Au contraire, le Vice-Président, toujours en recherche d'une reconnaissance, utilise ces élus, Adjointes aux Sports dans leur commune, pour laisser croire qu'il pourrait être leur chef de file, au nom de quoi, il n'en a aucune légitimité.

Connaissant son appétence pour être « quotidiennement sur la photo dans le journal », il n'y a même pas lieu de faire remarquer tout cela. Par contre, il y a de quoi être très irrité. Lorsque les Maires ou les Adjointes aux Sports de la Communauté Urbaine émettent des avis sur des équipements communautaires ou sur des manifestations sportives communautaires qui ont lieu sur leur propre commune et que ces avis ne sont absolument pas pris en considération.

Cette réunion des Adjointes aux Sport du GN n'est qu'un alibi pour faire croire qu'un fonctionnement démocratique est possible. Je poserai juste une question : il y a quelques semaines, le Vice-Président délégué aux Sports annonçait dans le même journal que la Communauté Urbaine du Grand Nancy refusait de financer le changement de pelouse du Stade Marcel Picot : avait-il demandé leur avis au préalable à ces Adjointes aux Sports qu'il réunit régulièrement ?

Et s'il ne leur a même pas posé cette question-là, à quoi sert ce type de réunion, sinon que de « faire une photo pour être dans le journal » ?